

Transcriptions des Copies C₁ et C₂C₁, p. 181

(149) Estre Membre est n'avoir de vie d'Estre & de mouvement que par l'Esprit du corps & pour le corps, le membre separé ne voyant plus le corps auquel il appartient n'a plus qu'en estre perissant & mourant, cependant il croit estre au fait & ne se voyant point de corps dont il depende il croit ne dependre que de soy & veut se faire centre & corps luy mesme, mais n'ayant point en soy de principe de vie il ne fait que s'égare & s'estourne dans l'incertitude de son Estre, sentant bien qu'il n'est pas corps & cependant ne voyant point qu'il soit membre d'un corps. Enfin quand il vient à se connoître il est comme revenu chez soy, & ne s'ayme plus que pour le corps il plaint ses égarements passés.

Il ne pourroit pas par la nature aymer une autre chose sinon pour soy mesme & pour se l'attacher parceque chaque chose s'ayme plus que tout, mais en ayant le corps il s'ayme soy mesme parcequ'il n'a d'estre qu'en luy, par luy & pour luy Qui adhæret Deo unus spiritus est.

Le corps ayme la main, & la main si elle avoit une volonté devroit s'aymer de la mesme sorte que l'âme s'ayme tout amour qui va au delà est injuste.

Adhærens Deo unus spiritus est, On s'ayme parcequ'on est membre de J. C. On ayme J. C. parcequ'il est le corps dont

C₁, p. 181 v°

181
 on est membre, tout est en, l'un est en l'autre comme les trois personnes.

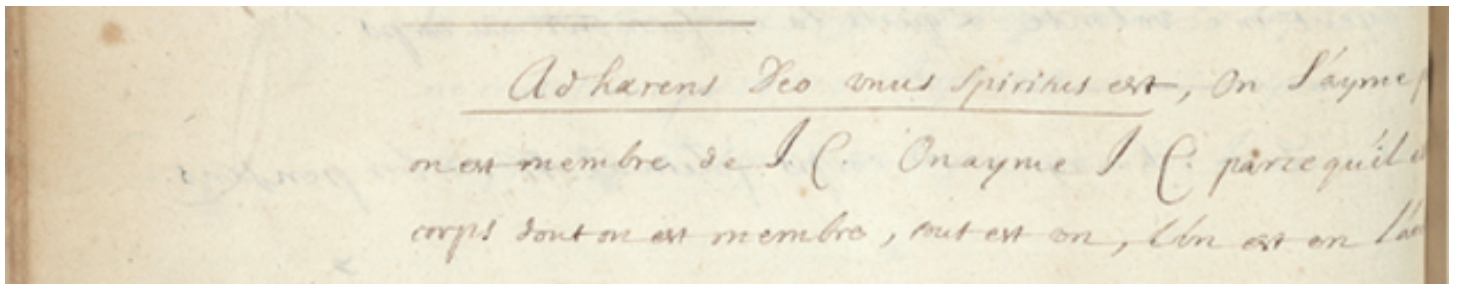
C2, p. 214 (l'image du texte est incomplète à droite)

214

Estre membre. est n'auroit d'Estre d'Estre & de mourir
 que par l'esprit du corps & pour le corps, le membre
 separé ne voyant plus le corps auquel il appartient
 n'a plus qu'en estre perissant & mourant ce pendant
 croit estre en tout & ne se voyant point de corps dont
 depende ^{il veut ne dependre} que de soy il veut se faire centre & corps luy
 mesme, mais n'ayant point en soy de principe de vie
 il ne fait que s'égarer & s'estonner dans l'incertitude
 de son estre, sentant bien qu'il n'est pas corps & cepen-
 dant ne voyant point qu'il soit membre d'un corps, on finit
 quand il vient à se connoistre il est comme revenu chez
 & ne s'ayme plus que pour le corps, il plaint ses egar-
 pallez.

Il ne pourroit pas par sa nature aymer une
 chose sinon pour soy mesme & pour se l'asservir par
 chaque chose s'ayme plus que tout, mais en ayant
 le corps il s'ayme soy mesme parce qu'il n'a d'estre
 qu'en luy par luy & pour luy; Lui ad heret Des v
spiritus est.

Le corps ayme la main & la main si elle auroit la
 volonté deuroit s'aymer de la mesme sorte que l'ame
 tout amant qui va au dela est injuste.



Estre membre est n'avoir de vie d'Estre & de mouve[ment] que par l'esprit du corps & pour le corps, le membre séparé ne voyant plus le corps auquel il apparten[t] n'a plus qu'un Estre perissant & mourant ce pendant [il] croit estre un tout & ne se voyant point de corps dont i[l]

^ il croit ne dependre

depende ^ que de soy il veut se faire centre & corps luy mesme, mais n'ayant point en soy de principe de vie[,] il ne fait que s'égarer & s'estonner dans l'Incertitu[de] de Son Estre, sentant bien qu'il n'est pas corps & cepen[dant] ne voyant point qu'il soit membre d'un corps, enfin quand il vient à se connoistre il est comme revenu che[z soy,] & ne s'ayme plus que pour le corps, il plaint ses egar[ements] passez.

Il ne pourroit pas par sa nature aymer une au[tre] chose sinon pour soy mesme & pour se l'asservir par[ceque] chaque chose S'ayme plus que tout, mais en ayma[nt] le corps il S'ayme Soy mesme parce qu'il n'a d'estre qu'en luy par luy & pour luy ; *Qui adheret Deo unu[s] spiritus est.*

Le corps ayme la main & la main si elle avoit un[e] volonté devoit s'aymer de la mesme Sorte que l'Ame [l'ayme] tout amour qui va audelà est injuste.

Adhærens Deo unus spiritus est, On S'ayme p[ar]cequ' on est membre de J. C. On aime J. C. parce qu'il es[t] le corps dont on est membre, tout est un, l'un est en l'au[tre]

C₂, p. 215



Marques en marge de C₁ (concordance et 8 au crayon) et de C₂ (*J* au crayon) et soulignement des expressions latines dans C₂ : voir la description des Copies C₁ et C₂.

En général, les deux Copies séparent les papiers au moyen d'une ou deux lignes blanches. Dans C₂, la plupart des fragments de la liasse *Morale chrétienne* ont été séparés par un trait. Dans ce fragment, le copiste a aussi reproduit le trait de séparation que Pascal a tracé avant le dernier paragraphe (mais pas l'avant dernier).

La personne qui a numéroté les textes dans C₁ a regroupé ce fragment avec *Morale* 19 (n° 367) et *Morale* 20.

Différences constatées entre les Copies et l'original :

dans les deux Copies, le copiste a transcrit *il ne fait que s'égarer et s'estonne* au lieu de *il ne fait que s'égarer et s'étonne* ;

dans C₁, le copiste a transcrit *ces egarements* au lieu de *ses égarements* ;

dans C₂, le copiste a transcrit *il veut se faire centre* au lieu de *et veut se faire centre*.

Dans C₂, le copiste avait sauté l'expression *il croit ne dépendre*. Le réviseur (Étienne Périer) a corrigé.

Le texte est séparé des autres fragments dans les deux Copies.